

Quand les entreprises donnent du temps

La Tour-de-Peilz Associations et entreprises se sont rencontrées le 21 novembre lors d'une plate-forme organisée par Bénévolat-Vaud. Objectif: rapprocher le monde du travail et du social pour créer des partenariats.

Skier avec des personnes handicapées, repeindre des locaux associatifs ou encore faire des travaux de jardinage: voilà quelques-unes des actions qui ont été proposées aux 25 PME présentes lors de la deuxième édition de la Plate-forme associations-entreprises. Organisé le 21 novembre à la Tour-de-Peilz par Bénévolat-Vaud, l'événement a permis à 17 associations de convaincre les entreprises de participer à leur projet. Rencontre avec Latha Heiniger, secrétaire générale de Bénévolat-Vaud.



Latha Heiniger, secrétaire générale de Bénévolat-Vaud.

pect relationnel et social sont fortement sollicités dans le bénévolat. Des compétences qui sont très utiles aujourd'hui et qui ne sont pas faciles à développer au sein de l'entreprise. Les associations peuvent aussi offrir à l'entreprise un projet et l'ouvrir à des secteurs auxquels elle n'aurait pas pensé.

En tirent-elles un bénéfice en termes d'image?

C'est un point sur lequel nous avons débattu durant la plate-forme. Il y a des entreprises qui font des partenariats pour une question d'image ou pour donner une teinte écologique à des messages publicitaires dans un but de rentabilité économique (Greenwashing). Nous travaillons pour que la démarche au sein de l'entreprise parte d'une volonté du secteur des ressources humaines et non du département marketing.

Bénévolat Vaud, av. Ruchonnet 1, Lausanne, 021 313 24 00, www.benevolat-vaud.ch.

Textes et photos: Zoé Decker

Le Régional: Pourquoi organiser ce type de plate-forme?

Latha Heiniger: Les partenariats classiques que nous connaissons aujourd'hui entre entreprises et associations sont principalement du mécénat et du sponsoring. Ce que nous souhaitons c'est un engagement volontaire d'employés. Les grosses PME ou les multinationales sont davantage attirées par l'organisation d'une journée entière de bénévolat. Par contre, les plus petites PME ont souvent moins de temps et ne possèdent

pas les mêmes ressources, elles peuvent donc mettre à disposition leur savoir-faire dans un fonds de soutien. Vingt-et-une associations ont été primées cette année.

Comment attirez-vous les entreprises?

Il est difficile de solliciter des entreprises à participer. Lors de la première édition en 2011, le directeur du centre patronal, Christophe Reymond, avait été très clair. Pour lui le but d'une entreprise n'est pas de dégager du temps aux employés

pour du bénévolat, mais de faire du profit. Pourtant aujourd'hui, les notions de développement durable et de responsabilité sociale sont plus présentes, une entreprise n'est plus uniquement là pour faire du bénéfice. Elle doit se questionner par rapport à son implantation dans une région par exemple. Le bénévolat est une façon d'y répondre.

Quel intérêt ont-elles à participer?

Les compétences transversales, comme la gestion d'équipe, l'as-

DEUX EMPLOYÉS TÉMOIGNENT

Patrick De Crousaz

36 ans, Lausanne
Créateur de sites web,
Webromand.ch

Qu'avez-vous fait?

Bénévolat-Vaud propose aux entreprises de participer à un fonds de soutien destiné aux associations. Pour ma part, j'offre de réaliser gratuitement dix sites web. Je rencontre les associations lauréates, nous discutons et je leur offre un site clé en main, facile d'utilisation. Je suis indépendant et j'ai peu de temps à consacrer à ce type de cause en dehors de mon travail. Offrir mes compétences gratuitement à des associations qui en ont besoin était donc un bon compromis.

Que retirez-vous de cette expérience?

C'est une belle façon de partici-



per à la société et puis j'ai toujours été très admiratif des gens qui participent à une cause et qui s'engagent bénévolement. Je suis très impressionné de voir le nombre d'associations menées par des gens passionnés qui gravitent autour de notre société.

Jacqueline Sanchez

47 ans, Lausanne
Responsable location,
Retraites Populaires

Qu'avez-vous fait?

Dans le cadre de journées d'utilité générale organisées par mon employeur, en 2007 et en 2010, nous avons planté des arbres dans le Parc naturel du Jura vaudois et nettoyé des rivières dans les bois du Jorat. Cette année, nous avons fait visiter le château de Chillon à 230 résidents à mobilité réduite venant de 24 EMS. Avec ma collègue Isabelle Chatelain nous nous sommes occupées d'une équipe de 40 collègues, notamment de la répartition des tâches, du service aux tables et buffets, des traiteurs, ou encore de l'évacuation des déchets.

Qu'en avez-vous retiré?

Beaucoup d'émotion, de la joie



de voir l'enthousiasme des collègues. J'ai aussi mieux compris le quotidien de personnes à mobilité réduite. Lorsque des personnes âgées ont commencé à chanter dans la cantine, on les sentait heureux et ça nous a rendus heureux.